

Zeitschrift: Schweizer Hebamme : offizielle Zeitschrift des Schweizerischen Hebammenverbandes = Sage-femme suisse : journal officiel de l'Association suisse des sages-femmes = Levatrice svizzera : giornale ufficiale dell'Associazione svizzera delle levatrici

Herausgeber: Schweizerischer Hebammenverband

Band: 86 (1988)

Heft: 2

Artikel: L'expérience d'une sage-femme

Autor: Mettraux-Berthelin, Anne-Marie

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-951015>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 01.04.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

L'expérience d'une sage-femme

Exposé d'Anne-Marie Mettraux-Berthelin, Windisch

Sage-femme surveillante chef dans le Loiret de 1980 à 1982, j'ai eu la possibilité d'enseigner les méthodes de contraception et de régulation naturelle des naissances et c'est cette expérience que je voudrais partager avec vous.

Historique

À la sortie de l'école de cadres de sages-femmes de Dijon, j'ai pris en charge le poste de surveillante de la Maternité de Gien nouvellement créé. Ce service délaissé depuis de nombreuses années était tombé à une centaine d'accouchements en 1976. Un jeune gynécologue-obstétricien avec sa femme, arrivés en 1978, avaient lentement repris la situation en mains et en 1980, le nombre de naissances frôlait les 400, en 1982, il était de 600. Mais seuls, ils se sentaient un peu débordés et c'est pour cette raison que la direction de l'hôpital, avec leur accord, a créé un poste de surveillante.

Il restait tout à faire, tous à inventer, tous à créer.

La formation à l'école de cadres nous encourageait vivement à élargir notre formation dans tous les domaines: ultrasons, acupuncture, homéopathie, préparation à la naissance, régulation des naissances, conseil conjugal, etc. et c'est dans ces deux derniers domaines que j'ai entrepris en parallèle une formation de conseillère conjugale et familiale. En effet, l'information en matière de contraception et de régulation naturelle des naissances se devait, en premier lieu, d'être prise en charge par des sages-femmes. La maternité est sans aucun doute le lieu où nous cotoyons de très près les couples à l'occasion de la préparation à la naissance et à l'allaitement, au moment de la naissance et durant le séjour en service de suites de couches. Ces différents moments sont privilégiés pour partager avec les couples leurs nombreuses questions et préoccupations en matière de planification des naissances.

D'autre part, la création d'un centre de planification se fait souvent conjointement à un service de maternité.

Formée en tant que conseillère conjugale et familiale, j'ai pu assurer une certaine continuité et coordination entre les deux services et assurer aux jeunes, aux couples et souvent à des femmes dans

un profond désarroi avant ou après une interruption volontaire de grossesse, un minimum d'aide et de compréhension.

Cinq sages-femmes assuraient la surveillance des femmes pendant le travail, et les naissances, la surveillance et l'information des femmes et des nouveau-nés dans les suites de couches en collaboration avec une dizaine d'auxiliaires de puériculture.

Nous avons organisé ensemble la création des cours de préparation à la naissance, mis en route l'allaitement à la demande et j'ai pris en charge, en accord avec le médecin chef, l'information sur les méthodes de contraception et les méthodes de planification naturelle des naissances.

Débordé par le reste du service, il a accepté cette prise en charge avec beaucoup de méfiance mais aussi beaucoup de compréhension. Il me restait donc à mettre en œuvre cette information dans la pratique.

Réalisation du projet

L'information était donnée en trois étapes pour les femmes accouchées.

1. La première étape était un premier contact dans la chambre où je passais chaque matin pour être à l'écoute des différentes questions que les mamans pouvaient éventuellement se poser: allaitement, éventualité d'une autre naissance, fécondité actuelle, retour à la maison, etc.

2. La deuxième étape groupait les femmes chaque mardi autour d'un film parlant et expliquant les différentes méthodes de régulation des naissances: pilule, préservatif, diaphragme, stérilet. À la fin du film, je donnais encore quelques détails concernant la courbe de température, l'observation du col et de la glaire. Puis le temps des questions arrivait, souvent nombreuses et pertinentes. L'intérêt du moment tournait souvent autour de la fécondité pendant la période d'allaitement ou la fécondité jusqu'au retour de couches. C'est un sujet dont les médecins parlent peu et où il plane une grande incertitude dans l'esprit de beaucoup de femmes.

3. La troisième étape se situait de nouveau dans la chambre où l'intimité était plus grande. Souvent les femmes avaient discuté avec leur mari et avaient d'autres questions et détails à poser.

Celles qui optaient pour une régulation naturelle des naissances étaient invitées à venir en couple au moment de la sortie pour une grande information pratique. Les couples revenaient en général régulièrement et à leur rythme pour un suivi de lecture de courbes et d'observation du col et de la glaire.

Les femmes qui désiraient allaiter étaient préparées avant l'accouchement, pendant les séances de préparation à l'allaitement. J'ai toujours largement insisté pour les primipares apprennent à reconnaître leur fécondité pendant cette période et je pense vous dire qu'elles m'ont souvent remerciée pour cet apprentissage, même si elles n'avaient aucune envie d'opter pour une méthode de régulation naturelle des naissances.

Pour les femmes ayant vécu un échec dans la contraception et ayant demandé une interruption volontaire de grossesse, j'ai toujours procédé au cours de l'entretien précédant l'IVG à une information au niveau de la contraception très en détail, surtout en ce qui concernait les méthodes d'auto-observation. Un accompagnement très personnel, suivant l'option choisie en matière de régulation des naissances, était proposé.

En conclusion, j'aimerais vous faire partager quelques remarques:

- Premièrement, la méfiance au niveau des médecins gynécologues est grande et la seule réponse que nous pouvons offrir est une parfaite connaissance de la méthode et une pédagogie à la hauteur de chaque couple pour l'enseigner. Tout cela demande de notre part une formation intense et une capacité d'écoute très importante que notre sérieux professionnel nous pousse à acquérir.
- La seconde idée est que les méthodes de régulation naturelles des naissances ne sont pas digérables telles quelles par beaucoup de couples. À nous de rester à l'écoute et de progresser pas à pas avec ceux qui désirent avancer vers la connaissance de leur propre fécondité. En vous disant ces quelques mots je pense surtout aux couples en échec avec leur contraception. On ne demande jamais à quelqu'un qui s'est cassé la jambe de marcher sans béquilles alors ne faut-il pas savoir donner aux couples la possibilité d'apprendre à se connaître tout en vivant une sexualité à leur niveau.

Sage-femme enseignante: possibilités de formation en Suisse romande

En complément à notre précédent numéro, nous vous présentons ci-dessous les différentes possibilités de formation supérieure pour les sages-femmes qui se destinent à l'enseignement.

Elles nous sont communiquées par Madame Anne Zulauf, directrice adjointe de l'Ecole cantonale vaudoise de sages-femmes, que nous remercions. HG

- La branche romande de l'Ecole supérieure d'enseignement infirmier de la Croix-Rouge suisse, 30, avenue de Valmont, 1010 Lausanne, offre un programme en un an, comme sa «soeur» d'Aarau. (Cf. «Sage-femme suisse» n° 1, 1988)
- L'Université de Genève, Faculté de psychologie et des sciences de l'éducation, 24, rue Général-Dufour, 1204 Genève, délivre un certificat en enseignement aux adultes, basé sur un système de crédits (32 en tout), qui s'acquiert en cours d'emploi, tout en travaillant dans une école de sages-femmes (ou formant d'autres professionnelles de la santé) et en suivant des cours, dont certains sont imposés et d'autres à option. Cette formation s'étend sur plusieurs années, selon les possibilités de l'intéressée.

Vu le manque d'autres possibilités en Suisse, force nous est de nous tourner vers la France, où existent deux voies:

- L'Ecole de cadres de sages-femmes, 10bis, boulevard de Lattre-de-Tassigny, F-21034 Dijon Cédex.

L'admission à l'Ecole se fait sur concours, après présentation d'un dossier de candidature. La formation dure un an en continu et se termine par un mémoire avec soutenance.

- L'Université de Paris, Faculté de Bobigny, 74, rue Marcel-Cachin, F-93012 Bobigny Cédex, propose une maîtrise de pédagogie des sciences de la santé. Le programme est ouvert à toute personne fonctionnant dans l'enseignement. Il s'étend sur un à trois ans, à raison de séminaires de 3 jours consécutifs chacun. Il faut un minimum de 3 séminaires par an, en ce qui concerne la formation en trois ans.

Chaque séminaire est sanctionné par un travail personnel. Un mémoire de fin d'études est exigé, complété d'une soutenance.

Cette formation est la première étape d'études plus approfondies aboutissant à un doctorat en pédagogie des sciences de la santé.

- Enfin, l'Institut des Sciences de la famille, 30, rue St-Hélène, F-69002 Lyon Cédex, offre différentes possibilités (entre autres un certificat universitaire en sciences de la famille), mais celles-ci ne s'adressent qu'à des personnes au bénéfice d'une longue expérience professionnelle et ne rencontrent pas toujours l'approbation des employeurs.

Habich Anna, Kehrsatz, Diplom 1984, Bern
Nebiker Yolanda, Grindelwald, Diplom 1980, Bern
Theilkäs Ursula, Nidau, Diplom 1987, Bern

Sektionswechsel:

Bolzli Madeleine, Unterseen, von Sektion Ostschweiz

Die freischaffenden Hebammen treffen sich am 16. Februar und am 15. März 1988 jeweils um 19.00 Uhr im Frauenspital Bern, Wohnzimmer 3. Stock

Fribourg

☎ 029 21264

Présidente: H. Rémy
Route de Bulle, 1632 Riaz

Changement de section:

Mettraux Anne-Marie, Fribourg, de la section d'Argovie

La section de Fribourg vous dit un grand bonjour à toutes. Le comité a organisé l'assemblée générale de **1988 le vendredi 18 mars à l'«Aigle noir» de Fribourg, à 14 heures.**

A cette occasion nous aurons la chance d'entendre Marie-Claude Monney sur le thème «La santé pour tous en l'an 2000». Nous relaterons aussi les nouveautés de 1987. Nous vous attendons nombreuses et vous souhaitons à toutes une bonne année.

Pour le comité: R. Crisci

Genève

☎ 022 289507

Présidente: Potherat Christine
5, rue de l'Aubépine, 1205 Genève

Nouveaux membres:

Kübler Monique, Chavannes-de-Bogis, diplôme 1972, Reims (F)
Ribaut Monique, Genève, diplôme 1970, Paris (F)

Ostschweiz

☎ 071 275686

Présidente: Frigg Anita
Ramsenstrasse 2c, 9014 St. Gallen

Neumitglieder:

Kaiser Alice, Poschiavo, Diplom 1963, Luzern
Parpan Letizia, Chur, Diplom 1985, Chur

Sektionswechsel:

Barteczko Margaretha, Sta. Maria, von Sektion Aargau
Bürge Hildegard, Niederuzwil, von Sektion Zentralschweiz

Todesfall:

Trapp Poldi, Arbon, 1898

Verbandsnachrichten Nouvelles de l'Association



Aargau

☎ 062 510339

Präsidentin: Roth Rita
Weststrasse 7, 4665 Ottringen

Neumitglied:

Gautschi Silvia, Reinach, Schülerin an der Hebammenschule Zürich

Todesfall:

Oeschger Klara, Gansingen, 1896

Beide Basel

☎ 061 960841

Präsidentin: Wunderlin Herta
Seltisbergerstrasse 39, 4411 Lupsingen

Neumitglied:

Meyer Denise, Luzern, Schülerin an der Hebammenschule Luzern

Sektionswechsel:

Burger Susanne, Reinach, von Sektion Zentralschweiz

Bern

☎ 031 414126

Präsidentin: Dreier Vreni
Parkstrasse 27, 3014 Bern

Neumitglieder:

Blunier Andrea, Grenchen, Schülerin an der Hebammenschule Bern